

Rapport de stage pour le stage du SPEC-ASA

Le rapport de stage se présente sous la forme d'un document rédigé de 4 -6 pages A4 en moyenne

Il décrit le travail effectué, les éventuelles difficultés rencontrées et l'apport du stage, notamment en comparaison avec le cursus académique suivi.

Le Rapport de stage doit être remis dans un délai d'un mois après la fin du stage à l'enseignant.e. ASA responsable du programme SPEC.